

Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement

Abordée longtemps sous l'angle de l'individu ou de l'aire géographique, avec des outils souvent différents, la migration apparaît aujourd'hui comme un processus complexe obéissant à des logiques multiples. La manière dont s'articulent ces logiques est propre à chacun des groupes d'acteurs dont elles relèvent. De manière peut-être encore plus prégnante en milieu rural dans les pays en développement, la décision de migrer, même si elle apparaît comme individuelle, prend ses racines dans une stratégie familiale plus vaste, elle-même guidée par une appartenance communautaire ou villageoise.

L'objet de cet article, avant tout programmatique, est de prendre acte des avancées de l'économie du développement afin d'approcher les migrations comme le résultat des interactions entre plusieurs types d'agents agissant à des niveaux différents¹. L'idée centrale est donc de distinguer des individus et des organisations dont les objectifs sont servis par la migration, considérée alors comme une institution. Notre problématique concerne d'abord les migrations de travail dans les pays en développement, notamment les départs des campagnes vers les villes. En effet, si la mobilité spatiale dans les pays riches répond à des plus formes plus pures d'économie spatiale (Jayet, 1996), de tels principes de fonctionnement de la migration seraient presque imperceptibles dans le Tiers monde, en raison de la prégnance des structures sociales.

Dans une première partie, il s'agira de situer les migrations dans la nouvelle économie du développement qui considère les différents arrangements institutionnels existants comme des supports à la production et à l'échange, et non plus comme de simples survivances, présumées irrationnelles, du passé. Ensuite, nous verrons que la nature du contrat migratoire conduit à élargir cette perspective au vaste système de règles, coutumes et conventions dans lequel il s'insère. Nous étudierons alors plus particulièrement les conditions dans lesquelles la migration peut être considérée comme une institution, et les logiques correspondant aux différents acteurs impliqués dans la relation migratoire. Finalement, les aspects dynamiques de la migration seront reconsidérés et des pistes de recherches futures suggérées.

1. Notre travail vise à donner un prolongement théorique à une première formulation de l'approche institutionnelle de la migration tirée d'une étude empirique (Guilmoto, 1998). Les implications en termes de modélisation du phénomène migratoire ne sont pas abordées dans le présent article.

La reconnaissance de l'efficience des logiques traditionnelles

Avant d'évoquer plus précisément l'apport des théories économiques récentes, il convient en premier lieu de retracer l'évolution des recherches sur la migration. L'étude économique des logiques migratoires dans le Tiers monde suit en effet, avec un sensible décalage temporel, les courants théoriques de l'économie du développement. En ce sens, il est essentiel de rappeler quelques-unes des principales dimensions des grands courants depuis une trentaine d'années afin d'en souligner les prolongements sur la théorie de la migration.

À partir des années 1960, deux tendances majeures s'affrontèrent pour décrire les mécanismes de développement (Schultz, 1964, 1980; Lipton, 1968; Massey *et al.*, 1993). Pour la première, les comportements micro-économiques étaient en de nombreux points similaires dans les pays du Sud et du Nord et la rationalité des agents, notamment les paysans du Tiers monde, était mise en avant après de nombreuses décennies de thèse fataliste sur les pays pauvres. Selon cette approche, le développement du capital humain des agents devait libérer le potentiel de développement de ces économies. L'autre tendance, plus largement pessimiste, soulignait les contraintes d'ordre macro-économique, ou macro-politique, qui enfermaient les pays pauvres dans une dépendance structurelle vis-à-vis des pays riches à l'intérieur du système mondial. Les logiques de l'économie de marché plaçaient de nombreuses sociétés dans des situations de marginalité accrue, ne leur laissant souvent guère de degré de liberté dans leur mode d'adaptation. Quoique contradictoire dans leurs perspectives de développement des pays du Tiers monde et recouvrant des échelles très distinctes, ces deux visions pouvaient néanmoins se combiner partiellement pour donner une image synthétique des mécanismes micro-économiques à l'œuvre et des fortes contraintes d'ordre supérieur interdisant le développement équilibré des régions.

Depuis, les connaissances se sont élargies par des études qui ont tenté de décrire à une échelle beaucoup plus fine les choix opérés par les ménages. L'anthropologie économique, qui a souligné le fossé séparant les logiques des sociétés traditionnelles des rapports économiques propres à l'économie de marché, a sans doute suggéré de réviser quelques-unes des hypothèses de base sur le comportement rationnel des agents et aussi de se pencher sur l'ana-

lyse de l'optimalité des mécanismes de marché dans des sociétés où ceux-ci sont souvent inexistant, imparfaits ou dysfonctionnels. En outre, les étapes qui marquent le cheminement graduel vers l'économie de marché déterminent une multitude de situations intermédiaires dans lesquelles les hypothèses du modèle standard doivent être relâchées. Ceci suggère que de nombreuses sociétés du Tiers monde peuvent être considérées comme régies par des logiques plurielles, découlant aussi bien de logiques réputées « traditionnelles » que des mises en contact avec les mécanismes anonymes du marché.

Il est apparu aussi que la maximisation des profits par effort de productivité était loin d'être l'unique principe de ces systèmes économiques, caractérisés davantage par une très forte fragilité conjoncturelle que par leurs faibles rendements. La reconnaissance de l'instabilité potentielle des conditions de production, liés notamment aux conditions climatiques, a conduit à privilégier, dans les stratégies des agents, le principe de prévention contre le risque, avec pour corrélat une préférence pour la diversification des ressources plutôt que pour la spécialisation et l'intensification de la production.

Ces diverses avancées théoriques ont conduit à reformuler les principes régissant l'économie du Tiers monde et plus particulièrement l'économie rurale (Ellis, 1988; Binswanger et Rosenzweig 1986; Nabl et Nugent, 1989)². L'analyse a été enrichie par les concepts issus de l'économie des coûts de transaction et d'information, à savoir la prise en compte dans l'analyse économique du coût propre à l'établissement des échanges que le modèle économique standard avait exclu entièrement de sa perspective. En l'absence de marché parfait, censé réguler gratuitement et spontanément les échanges, il apparaît que chaque société a mis en place un ensemble de dispositifs pour faciliter ou limiter les transactions. Ces dispositifs sont appelés "institutions", concept-clé sur lequel ce nouveau paradigme théorique va s'appuyer³.

Cette perspective nouvelle a en particulier permis de mettre sur le même plan les différents modes de fonctionnement économique, à travers une gamme d'institutions diverses visant à réguler les échanges entre agents (Stiglitz, 1986; Bardhan, 1989; De Janvry *et al.*, 1993; He, 1994). Chaque institution, régie par un ensemble relativement stable de règles et de normes formelles ou informelles, comporte aussi bien des avantages en termes directement productifs qu'en termes de coûts de transaction, définis comme l'ensemble des dispositifs assurant la régularité et la continuité de l'échange. C'est à ce titre que l'analyse fine d'institutions traditionnelles comme le métayage ou la solidarité clanique, autrefois tenus pour des survivances archaïques propres à ralentir la diffusion de nouveaux modes d'échanges réputés plus rationnels ou plus efficaces, a mis en lumière leur supériorité spécifique dans la conduite des échanges. Cette supériorité leur est conférée à travers l'existence d'un ensemble de mécanis-

mes propres parmi lesquels on peut citer l'incitation à l'effort, le partage des risques ou encore la simplicité de fonctionnement. La force de ces institutions traditionnelles provient de leur capacité à maintenir les liens sociaux et économiques sur le long terme, notamment grâce à une bonne résistance aux chocs exogènes, qu'ils soient économiques, climatiques ou politiques.

Pour résumer, selon cette version plus récente de l'analyse économique, les pays en développement se caractérisent donc avant tout par des fonctionnements très imparfaits des mécanismes de marché et par l'existence d'institutions traditionnelles qui, par leur maintien, offrent une alternative aux défaillances des marchés. Dans cette optique, la force et la densité des liens sociaux et les interdépendances prescrites par les solidarités intergénérationnelles jouent un rôle comparable à celui d'un marché d'assurance intertemporel (retraites, allocation chômage, assurance contre les aléas productifs). L'analyse économique des avantages respectifs des institutions existantes permet donc de mieux comprendre comment et pourquoi se pérennisent des institutions traditionnelles comme régulateurs des échanges (Fafchamps, 1992).

Le problème de l'échelle de détermination de la migration

Les premiers efforts de théorisation systématique du phénomène migratoire ont fait appel au principe de rationalité individuelle ou à celui de la détermination macro-régionale. Ainsi, le schéma migratoire originellement proposé par Todaro avait permis d'introduire les effets de concurrence entre secteurs économiques et la rationalité des agents anticipant des gains migratoires (Harris et Todaro, 1970). Le modèle de Todaro repose très simplement sur la formalisation des déséquilibres inter-régionaux ou intersectoriels selon une équation synthétique du type coûts/bénéfices⁴.

Il résume l'intuition micro-économique de base selon laquelle les déplacements de main d'œuvre obéissent aux déséquilibres salariaux, en tenant compte à la fois des coûts propres à la migration et de l'horizon temporel sur lequel raisonnent les migrants (et qui inclut des périodes initiales de chômage). Mais dans le même temps, il repose sur le pari de l'individualisme méthodologique qui consiste à faire reposer les dynamiques migratoires sur la seule modélisation du comportement micro-économique individuel. De telles prémisses ont permis l'application et l'extension de ce modèle à de nombreuses simulations des migrations dans les pays développés. On a pu notamment élargir les bénéfices anticipés par le migrant à des biens non salariaux (climat, espace de vie, infrastructure etc.) et replonger ces analyses dans une économie spatiale formelle, régie par un principe d'équilibre général⁵. Mais dans les économies moins développées, la migration est

2. Au-delà de l'économie du développement, l'élan théorique vient aussi des analyses de l'économie industrielle, et notamment des travaux sur l'organisation économique, initié par Coase et amplifié par Williamson. Voir par exemple Cornat et Weinstein (1995).

3. Pour plus de précisions sur ce concept, voir Ménard (1995).

4. Sur les modélisations dérivées de Todaro, voir notamment Massey (1990) et Ghatak *et al.* (1996).

5. Voir Jayet (1996) pour une perspective générale et Greenwood (1985) ou Roy et Flood (1992) pour des applications à des pays industrialisés.

trop rarement un phénomène strictement individuel pour que le principe de maximisation trouve à s'appliquer directement.

Prenant le contre-pied des analyses de Todaro, l'analyse du système économique international soulignait pour sa part les déséquilibres structurels qui pouvaient faire basculer des régions entières dans l'émigration de masse (Amin, 1974). Dans ce cadre, la migration dans les pays en développement résulte alors de la mise en contact de systèmes productifs auparavant enclavés et de la pénétration progressive de l'économie capitaliste dans le monde rural. L'accent est ici mis sur des entités globales (régions, pays etc.) plutôt que sur les comportements individuels, mais la question des déterminants de la migration ne s'en trouve pas autant résolue. La migration est en effet décrite comme le produit de déséquilibres globaux, sans que la singularité des situations locales ou individuelles ne soit réellement prise en compte. La migration semble imposée, à une échelle supra-locale, à des villageois dépourvus de capacité d'arbitrage. Or, face à la très forte hétérogénéité des comportements migratoires, entre communautés rurales ou même en leur sein, cette perspective n'a pas grande portée à un niveau plus fin. Elle ne peut en effet expliquer les différences souvent marquées que l'on observe entre des ethnies ou des régions placées dans des situations historiques et économiques comparables. Il en va de même, à une échelle plus fine, des contrastes parfois accusés entre villages, entre familles, voire entre membres d'une même famille. Le comportement migratoire, marqué par une forte segmentation sociale ou culturelle, contredit de manière significative le lien postulé entre les caractéristiques économiques collectives et la décision de migrer.

Un des intérêts de ces théories globalisantes est qu'elles ont conduit à mettre en lumière l'existence de "systèmes migratoires" liant différentes régions ou pays, et qui recouvrent la grande majorité des flux migratoires, selon une perspective très souvent adoptée dans l'analyse des mouvements internationaux (Castles et Miller, 1993; Kritz et al., 1992). À l'intérieur de ces systèmes migratoires, l'initiative individuelle peut effectivement paraître limitée en raison de l'importance de l'effet d'inertie ou de réseau. Et c'est une raison pour laquelle cette analyse reste avant tout historique, ou géopolitique, et répugne à tout effort de modélisation individuelle à pouvoir explicatif ou prédictif.

Une dimension frappante à l'examen de ces deux approches est leur forte opposition sur la question de l'échelle de détermination du processus migratoire. À la suite de Todaro, les micro-économistes veulent en faire un choix rationnel arbitré individuellement alors que les tenants du système migratoire identifient des surdéterminations d'échelle supérieure (système-monde, économies urbaines capitalistes etc.) qui orientent les courants. Ces perspectives ne sont pas entièrement contradictoires mais elles mettent à jour une réelle tension autour de la question suivante: comment concilier les effets de structuration propre à un système social, qui impose aux individus de nettes limites à leur pouvoir de décision, avec l'initiative individuelle qui est historiquement à l'origine des phénomènes d'innovation ou de redéfinition des pratiques? En

termes migratoires, comment peut-on simultanément considérer les conséquences des systèmes migratoires déjà en place et les inégalités socio-régionales sur lesquels ils reposent, et les choix individuels qu'opèrent les candidats à la migration qui ne cessent de redéfinir le contour du champ migratoire? Une des réponses que nous apportons ici, à la suite de la nouvelle économie du développement, consiste à prendre en compte des entités sociales intermédiaires, les institutions, qui dans la détermination des comportements servent de médiation entre une structure sociale globale, supposée rigide, et une initiative individuelle beaucoup plus contingente.

La nature contractuelle de la transaction migratoire

Nous allons brièvement tenter de reformuler les mécanismes migratoires afin d'offrir un schéma fédérateur dans lequel il va être possible de mettre à plat l'articulation entre les comportements migratoires et plusieurs niveaux de détermination sociale. On partira du premier paradoxe économique de la migration que les réflexions sur l'altruisme et l'égoïsme, initiées par Becker et reprises par Stark (1991; 1995), viennent suggérer, en réfléchissant aux déterminants des transferts monétaires issus de la migration. On peut en effet se demander pourquoi, dans les pays en développement, les migrants envoient une part parfois considérable de leur épargne et de leur salaire à leur famille, au lieu de la réinvestir ou de la consommer de manière plus égoïste sur le lieu de la migration. Du point de vue de la famille et des risques qu'elle court à laisser partir en terre lointaine un migrant, une question duale se pose: de quelle garantie peut disposer une famille face à un éventuel comportement opportuniste du migrant?

La réponse à ces questions découle d'un examen plus rigoureux de la nature de la *transaction migratoire*, c'est-à-dire de l'échange intertemporel entre migrants et non migrants (Guilmoto, 1998). On notera dès à présent que l'analyse strictement individuelle de la migration est insuffisante si l'on souhaite prendre en compte l'ensemble des personnes affectées par — ou intervenant dans — les choix migratoires. Le domaine de validité des modèles de la micro-économie standard apparaît supérieur dans le contexte des pays riches où l'individualisation des comportements permet de faire plus étroitement correspondre les acteurs et les bénéficiaires des choix sociaux. Pour l'individu migrant, dans les pays industrialisés, le recours à un appui familial ou communautaire n'est pas l'ingrédient essentiel pour sa migration. Les mécanismes de recrutement, d'accès à l'information, au crédit ou au logement (pour citer certains des besoins initiaux du migrant) y sont plus anonymes et relèvent davantage des mécanismes de marché où besoins et offres s'ajustent par le niveau des salaires et des prix. Dans le même temps, les unités collectives auxquelles appartient le migrant bénéficieront fort peu des bénéfices nets de la migration, les transferts migratoires et autres mécanismes redistributifs y étant d'ailleurs beaucoup moins importants.

Dans les pays en développement, les bénéficiaires (les "ayants droit" de la migration) forment au contraire un cercle plus large autour du migrant et l'effort de conceptualisation doit en tenir compte. Dans l'économie des coûts de transaction, le ménage, la famille ou toute autre unité sociale de référence, sera en réalité assimilée à une firme et c'est précisément sa capacité à internaliser ses coûts de transaction qui lui confère des avantages stratégiques par rapport à d'autres formes d'arrangements (Ben Porath, 1980; Pollack, 1985). Dans ce schéma, les échanges entre les membres du ménage ne sont pas censés être réciproques et simultanés, comme lors d'une transaction instantanée, mais ils peuvent être étalés dans le temps et partagés entre les composantes du groupe. Les échanges recouvrent en réalité plusieurs étapes du cycle de vie de ses membres, voire plusieurs générations. En conséquence, il faut noter que la migration demandera du temps pour devenir rentable eu égard à l'importance des investissements initiaux comme par exemple les coûts d'éducation ou bien les coûts d'opportunité. Il en résultera que les bénéficiaires des transferts migratoires ne seront pas nécessairement ceux qui avaient originellement favorisé la migration.

Une autre caractéristique importante est que les termes de l'échange peuvent être soumis à une asymétrie d'information liée à l'éloignement entre les parties. La migration est une entreprise risquée, non seulement pour le migrant mais également pour son groupe d'origine qui l'a soutenu dans son projet. *Ex post*, on observera par exemple que seul le migrant connaît son revenu réel et la part exacte de celui-ci qu'il choisit d'envoyer à ses proches restés au village⁶. Les familles des migrants ignorent souvent la situation économique réelle des absents. Dans l'autre sens, le migrant ne peut pas non plus observer l'usage exact qui est fait de l'argent transféré. Car si les migrants tendent à préférer des dépenses d'investissement dans le domaine des infrastructures ou de l'habitat, il ne leur est pas toujours facile d'éviter que l'argent transféré n'aille sur des postes de consommation courante (alimentation, habillement, loisirs etc.) pour lesquels ils n'ont pas d'intérêts personnels immédiats.

Ces différentes dimensions du contexte de la transaction migratoire ont conduit à considérer la migration comme un contrat implicite intertemporel liant sédentaires et migrants par lequel les migrants s'engagent à compenser les non-migrants des coûts d'investissement de la migration que ces derniers ont supportés, ainsi que des coûts d'opportunité liés à leur absence (Stark, 1991; Lambert, 1994; Hoddinot, 1994). Il s'agit bien sûr d'un contrat incomplet dont tous les termes ne peuvent être énoncés par anticipation. Ce sont surtout des promesses que l'on échange. Le migrant attend du soutien familial et communautaire un effet positif sur sa probabilité d'obtenir un emploi en migration et en retour les non-migrants attendent du migrant l'envoi d'une part de ses revenus migratoires. Le niveau élevé du chômage urbain implique évidemment que le migrant n'a, *ex ante*, qu'une idée floue

sur la valeur de cette probabilité. Le migrant s'attend également à être maintenu dans ses droits, notamment fonciers, familiaux ou politiques, en dépit de son séjour prolongé hors du village, ce qui n'est pas assuré en l'absence de juridiction anonyme comme les titres de propriété. Ce droit au retour est crucial pour le migrant du fait des risques d'échec de la migration (chômage, expulsion, etc.) et représente par conséquent son indispensable « parachute » en cas de crise économique ou politique sur le lieu de destination. De telles éventualités sont particulièrement fréquentes dans les pays en développement mais elles présentent l'avantage d'être pour l'essentiel indépendantes, non covariantes, des crises affectant le monde rural. L'idée générale est que les risques partagés entre deux zones climatiques ou deux secteurs d'activité tendent à se compenser sur le moyen ou long terme.

En fait, comme dans le contrat de travail, on peut dire que le principe de la relation migratoire échappe au paradigme pur du marché parce que la relation est intertemporelle, dynamique et que le produit n'existe pas encore au moment où l'échange a lieu (Salais, 1989). De telles relations contractuelles sont en général fortement contingentes par un système de normes, règles et conventions, ce qui remplace l'étude du contrat migratoire dans un cadre plus vaste : l'institution migratoire.

L'institutionnalisation de la migration

L'approche institutionnaliste suggère d'examiner dans quelle mesure l'intensité et la régularité des échanges migratoires sont associées à la formation d'une institution spécifique. En effet, la migration, comme tout échange, n'est pas "gratuite". Elle n'est pas un simple déplacement "sans friction" de main-d'œuvre. Au contraire, ce sont les coûts de cette transaction qui conduiront progressivement à la formation d'une institution régulant la migration. C'est précisément cette institutionnalisation qui permet de comprendre comment se met en place, dans un contexte donné, un système standard de contrats tacites entre migrants et sédentaires. Les conséquences qui découlent de l'institutionnalisation seront nombreuses puisqu'elles correspondent à l'établissement d'un système parallèle aux mécanismes de marché dans lequel un grand nombre des services requis par les migrants et les sédentaires sera assuré (Guilmoto, 1998).

Nous avons à présent élargi notre perspective de la *transaction migratoire* à l'*institution migratoire* dans toute sa complexité, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes associés à la migration, tant du point de vue individuel du migrant qu'au niveau collectif des communautés d'accueil ou de départ. L'analyse qui suivra mettra en évidence les différentes formes d'articulation entre la migration proprement dite et les organisations sociales qui y prennent part, comme l'individu, le ménage ou encore le clan. Dans les sociétés rurales en développement, la sphère économique étant rarement dissociée d'autres sphères de l'échange (politique, symbolique, matrimoniale, etc.), la migration vient précisément s'insérer dans un jeu très codé de pratiques sociales. Et ce qui frappe dans l'étude de ces migra-

6. Pour simplifier nos illustrations, on suppose ici que le migrant est un homme, migrant de la campagne vers la ville. Il va de soi que ce cas n'épuise aucunement l'ensemble des contextes migratoires existants dans les pays du Tiers monde.

tions, au-delà de la réelle diversité des situations rencontrées, c'est le caractère très conventionnel du cadre des migrations à l'intérieur d'un contexte donné. Circuits, comportements et représentations sont en général peu flexibles. À partir d'une zone particulière, on observe en effet une très forte spécialisation professionnelle et une concentration géographique parmi les migrants d'origine commune. Ce phénomène est aujourd'hui identifié comme un « effet de réseau », faisant suite à la constitution de filières ou de « corridors migratoires » reliant régions de départ et d'arrivée selon un certain nombre de modalités. Cette consolidation du phénomène migratoire va de pair avec l'institutionnalisation progressive de la migration.

L'efficacité et la diversité du réseau migratoire représentent certains des aspects les plus manifestes de l'institution migratoire. On est effectivement en présence d'un ensemble de dispositifs « hors marché » qui facilitent aussi bien le succès des migrations que le maintien des liens avec la région d'origine, et par conséquent le transfert de fonds vers celle-ci. Le réseau se substitue de fait pour les migrants à différents marchés défaillants, tel que le marché du logement (hébergement des nouveaux venus), du crédit (avance versé pour le voyage), du travail (aide à l'insertion professionnelle), etc.

On comprend alors mieux les termes du contrat qui lie le migrant aux sédentaires et l'empêche de se soustraire à ses obligations minimales. En début de migration, le migrant est en effet entièrement dépendant du réseau qui peut lui financer son voyage, l'accueillir en un lieu donné et l'aider dans sa recherche d'emploi. Et son village d'origine lui offre une garantie de réinsertion au village en cas d'échec de son installation. Une fois économiquement inséré, le migrant semble théoriquement en mesure de s'affranchir de ses liens, mais il dépend encore de son milieu d'origine en de nombreux domaines: sélection du conjoint, accueil ultérieur des enfants, préservation des droits de propriété, reconnaissance sociale, etc. Il lui est difficile de dissimuler complètement l'étendue réelle de ses revenus en raison de son insertion au sein d'une diaspora urbaine, diaspora composée de congénères qui transmettent régulièrement des informations au village sur le succès économique des uns et des autres.

L'approche institutionnaliste fournit par conséquent une vision plus unifiée des diverses implications de l'échange migratoire, à l'intérieur de laquelle les normes et les pratiques sont désormais des caractéristiques endogènes plutôt que des « traditions » héritées. Nous allons maintenant poursuivre cette piste en examinant comment les caractéristiques principales de l'institution migratoire se combinent à la lueur des interactions entre les différents niveaux de décision impliqués.

Interactions entre organisations Le cas de la gestion collective du capital humain

Comme nous l'avons déjà souligné, l'économie occasionnée par l'internalisation des coûts de transaction est une raison majeure à la structuration en organisations. En

outre, la forte incertitude qui caractérise les économies du Tiers monde, surtout lorsqu'elles dépendent de l'activité agricole, constitue une dimension favorisant. Le regroupement des activités productives au sein d'organisations permet en effet un lissage des risques et des revenus, l'organisation étant par essence neutre par rapport au risque, alors que l'individu, surtout lorsqu'il y va de sa propre survie, est opposé au risque. L'organisation est ainsi une sorte d'assurance contre le risque⁷.

L'autre fonction de l'organisation, et c'est là l'approche impulsée par Simon, est de créer une division intellectuelle du travail et de pallier ainsi les limites des structures cognitives des agents. L'organisation est mieux apte à acquérir et à traiter de l'information complexe, nécessaire en environnement incertain, que l'individu. En outre, l'horizon temporel de l'organisation est plus lointain que celui de l'individu, et elle peut donc effectuer des prises de décision sur des échelles de temps supérieures, remédiant ainsi aux externalités négatives qui peuvent survenir à la suite de l'optimisation à court terme.

Dans cette perspective, il est important de montrer quels types d'articulation entre les agents et les organisations peuvent créer une institutionnalisation de la migration. Sans cette étude conjointe et imbriquée des stratégies de ces différentes entités, on risque de ne pas comprendre certains comportements que l'on étudierait à un niveau organisationnel particulier. Selon cette acception, la migration est alors perçue comme un processus longitudinal qui participe au programme d'optimisation dynamique de l'affectation des ressources d'un agent et d'un ensemble d'organisations. Les difficultés d'agencement et de redistribution viennent de la confrontation de la vision à court terme de l'individu avec celle à plus long terme des organisations. Les temporalités d'action des agents et des organisations n'étant pas les mêmes, l'institution doit contrôler à travers certains mécanismes l'intégrité de ses membres.

À cet égard, la manière dont l'institution migratoire gère le risque à travers l'acquisition et l'utilisation individuelle du capital humain est très intéressante. Puisque l'existence de régularités est une caractéristique primordiale de l'institution, dans le cas des migrations, ceci se traduit par l'existence de « parcours type » des migrants, au cours desquels il existe une interaction entre l'acquisition de capital humain et la migration. Les migrants développent quasiment un droit de propriété sur les emplois potentiels futurs eu égard à leur investissement migratoire passé. Dans un cas extrême, les formes de l'échange migratoire couvert par un réseau migratoire local peuvent être essentiellement conventionnelles et correspondre à diverses routines conditionnant la trajectoire des migrants et que décrit la littérature socio-anthropologique sur la question: sélection des migrants, mode de financement du trajet, accueil et insertion selon certaines filières, transferts communautaires d'une part des revenus, sélection de conjoints pour le migrant de retour etc. Dans cette situation, le réseau

7. Sur la mise en commun du risque au sein des familles et des communautés, voir notamment Rosenzweig (1988) et Townsend (1994). Voir également, Hugon (1993).

migratoire fonctionne alors quasiment de manière autonome, même s'il reste dépendant d'une institution migratoire de portée plus large.

En jouant de manière quantitative et qualitative sur la possibilité d'acquisition de capital humain, l'institution migratoire conditionne le comportement futur du migrant. On soulignera d'ailleurs que les migrants qui restent cantonnés dans des emplois peu qualifiés, au sein de villes où peut régner une forte instabilité économique (ou politique), sont particulièrement vulnérables économiquement, et par conséquent plus dépendants vis-à-vis des institutions et organisations traditionnelles. Inversement, une qualification importante peut rendre progressivement autonome le migrant mais augmente aussi ses gains et donc potentiellement ceux renvoyés au village. Le type de capital humain, sa qualité, entre directement en ligne de compte. On peut conjecturer que plus celui-ci est général, plus le migrant pourra trouver facilement un emploi sans le recours à l'institution. Par contre, l'acquisition de capital humain spécifique sera plus difficile à valoriser et nécessite donc le plus souvent un appui extérieur pour le concrétiser en emploi effectif. Dans les sociétés en développement, les réseaux, en contrôlant à la fois les types d'emplois et leur localisation et en favorisant les échanges d'information, limitent donc les risques de comportements opportunistes des migrants, tentant de rompre le contrat tacite avec sa famille. Les migrants sont en effet suffisamment "encadrés" pour que leurs proches restés au village puissent prétendre à des informations régulières sur leur parcours: situation professionnelle et revenus, comportement social etc.

Cette stratégie communautaire, sans laquelle on ne pourrait comprendre les comportements individuels, est très courante dans les pays du Tiers monde. De cette manière, certaines variables intimement attachées à l'individu, comme l'éducation, s'avèrent finalement être dictées par une stratégie supra-individuelle émanant de diverses organisations. L'analyse pertinente devient alors de savoir quels types de transactions sont préférables à effectuer au sein d'une organisation plutôt qu'une autre. Si le ménage, en tant qu'organisation autonome, est perçu de plus en plus comme une unité permettant de se prémunir collectivement contre le risque économique, notamment à travers la migration de ses membres (Rosenzweig, 1988; Lambert, 1994), il n'en reste pas moins qu'il s'inscrit dans une logique communautaire plus vaste. Aux yeux de la collectivité, la famille doit alimenter en migrants le réseau migratoire. Des règles plus ou moins strictes lui suggèrent une distribution de ses membres, par sexe, par âge, qu'il lui appartient de gérer. Il en est généralement de même en ce qui concerne la formation en capital humain, qui ressort de la famille.

L'analyse du ménage comme organisation permet *in fine* d'accorder un poids à certaines variables peu usitées dans les analyses traditionnelles de la migration et de mieux rendre compte des mécanismes de décision au sein de la famille domestique, alors même que la réalité de celle-ci apparaît de plus en plus prégnante dans les pays en développement (Vimard, 1993). Mais, même si le ménage étend ses prérogatives, il existe encore dans le Tiers

monde de nombreuses unités sociales d'ordre supérieur à l'intérieur desquelles les normes de solidarité s'exercent en liant les participants par un système d'assistance mutuelle inter-temporel. Mais quelle est la nature et la force de ce lien dans le cas de l'institution migratoire?

Mécanismes de contrôle de l'institution migratoire

Les unités que nous venons d'évoquer sont de formats très variables selon les environnements culturels et l'on peut, sans prétendre à l'exhaustivité, citer la famille étendue, le lignage patrilinéaire, le groupe villageois, la secte ou la confrérie, la caste, le groupe ethnique, voire des groupes dotés d'une moindre conscience collective que peuvent constituer des nations entières, des groupes religieux ou des classes sociales. Sur ce dernier point, il apparaît toutefois que la taille croissante des groupes est inversement proportionnelle à l'unité interne et à la densité des solidarités qui les cimentent. En effet, plus le nombre de participants augmente, plus la qualité des normes qu'ils partagent diminue (Mahieu, 1993). On notera de plus que les sociétés dites traditionnelles ont pour caractéristique d'être souvent partagées durablement en groupes distincts (castes, lignages) entre lesquels les divisions (religieuses, endogamiques, professionnelles) se juxtaposent.

Ce sont principalement ces organisations collectives qui définissent les modalités de la migration, les règles et les sanctions, à travers un contrôle qui vise à la fois à maintenir la cohérence du groupe sur place et à éviter les comportements opportunistes de la part des absents. Leur rôle est donc de parvenir à canaliser une part de l'épargne des migrants vers des investissements collectifs (infrastructures agricole, scolaire, religieuse, routière) et vérifier que l'effet global de la déperdition migratoire ne soit pas trop pénalisant pour la communauté. En effet, la ponction démographique affecte avant tout les actifs les plus jeunes et les plus instruits c'est-à-dire les individus les plus productifs. Une localité risque fort de stagner économiquement en se transformant en simple espace résidentiel. La délocalisation du marché du travail hors du village conduit à une spécialisation spatiale des fonctions de production et de reproduction qui reste instable sur le long terme. Les migrants peuvent effectivement, à tout moment, en fonction de différentiels changeants entre espaces de vie, choisir de faire venir l'ensemble de leur famille sur le lieu de migration et affaiblir encore plus la cohésion villageoise.

Des instruments décisifs pour la préservation des liens socio-économiques entre migrants et sédentaires doivent donc être mis en place au niveau de la communauté. Ils agissent plus précisément sur le système de préférences qui oriente le choix des agents et leur stratégie sur le long terme. Leur articulation avec le seul phénomène migratoire est rarement mise en évidence dans des analyses synchroniques, car l'effet des normes sociales n'apparaît clairement que sur l'ensemble du cycle de vie individuel. Par exemple, l'endogamie ethnique ou régionale qui, en encourageant le migrant à trouver son conjoint dans sa région d'origine, consolide ses liens avec sa communauté.

Le fait que femmes et enfants restent souvent au village constitue une assurance de plus pour la pérennité des attaches locales des migrants. Certaines valeurs plus abstraites, mais inculquées plus tôt, telles le devoir filial, la solidarité entre congénères ou la nostalgie, favorisent également le maintien de relations. D'autres avantages géographiquement non transférables (accès à la terre, réputation et honneur, etc.) sont contrôlés par la communauté et peuvent également servir de levier. Notons enfin que certains rites presque universels, comme les fêtes célébrées lors du retour de migrants, incitent les migrants à une redistribution immédiate des profits migratoires, sous forme de cadeaux notamment. De tels mécanismes ne demeurent efficaces que parce qu'ils sont activement encouragés au sein de la parenté et de la communauté et qu'ils ne souffrent pas de concurrence externe de la part de systèmes alternatifs.

La dynamique de l'institution migratoire

À travers la mise en place de règles, normes, lois ou coutumes, l'existence des mécanismes de contrôle évoqués ci-dessus a pour corollaire d'entraîner une certaine rigidité des comportements. Or, si l'aspect dynamique des institutions est primordial, il semble que, selon North (1993), cette question n'ait pas retenu suffisamment l'attention des économistes, qui ont peine à incorporer les analyses historiques. L'analyse institutionnelle ne devrait pas se contenter de rester synchronique, c'est-à-dire d'expliquer les traits d'un système migratoire fonctionnant au temps t, mais doit permettre d'en comprendre la logique évolutive. Dans le cas des migrations, la stabilité observée se manifeste par un ensemble d'usages concernant l'âge et le statut des migrants, les lieux de destination et les types d'emploi obtenus, la réaffectation d'une part du revenu à la communauté et à la famille, etc. Au sein de l'institution elle-même, ce n'est que dans le cas d'un changement de préférences qu'il y a remise en cause du système. Un changement graduel des valeurs des agents et des organisations, ou la simple variation dans la proportion de participants enclins ou opposés au risque, peut aboutir à des modifications des formes contractuelles et des autres arrangements déjà institutionnalisés. On peut penser que la tendance générale est celle d'une érosion progressive des préférences pour les mécanismes de solidarité collective, du fait de la mise en contact avec de nouveaux systèmes de valeurs plus individualistes, mais la logique collective de ces systèmes reste souvent suffisamment prononcée pour que cette transition endogène soit très lente. Un grand nombre de facteurs, réputés exogènes, vont intervenir pour modifier les termes de l'échange migratoire: fermeture de frontière, développement économique, changement des prix et salaires relatifs, conflits sociaux, etc. Il s'agit des changements politiques, économiques et sociaux qui peuvent avoir des effets rapides et profonds sur l'incitation à migrer. De la capacité du réseau à répondre à ces évolutions dépendra l'évolution des dynamiques migratoires locales. Les configurations possi-

bles sont toutefois trop nombreuses pour pouvoir être examinées en détail dans cet article.

Les outils économiques mobilisables pour mieux cerner cette dynamique sont pluriels. À la lumière de la théorie des contrats implicites, de la nouvelle économie historique et de la théorie des jeux évolutionnistes, certains points précis qui nous intéressent ici pourraient être abordés plus en avant. D'abord, la notion de contrat migratoire s'intéresserait aux individus et aux organisations, à leur mode d'échange et de contrôle, à leurs aspects intergénérationnels. Autre développement possible, le cycle de vie des réseaux migratoires pourrait faire l'objet d'études plus systématiques quant à leur mode d'émergence, de développement, de maturité, de pérennisation ou de déclin. Enfin, il serait sans aucun doute fructueux d'appréhender en diachronique l'institution migratoire dans ses interactions avec d'autres institutions formelles ou informelles.

Conclusion

Dans la grande majorité des études, la migration est appréhendée comme une réponse, individuelle ou collective, à des phénomènes exogènes. Trop souvent, l'effort de conceptualisation ne parvient pas à intégrer la dynamique interne au changement démographique. Cet article a souhaité au contraire souligner l'ensemble des mécanismes internes au processus migratoire, en s'appuyant sur une perspective empruntée à l'économie néo-institutionnelle. En cernant de manière précise les organisations impliquées dans l'institution migratoire, en décrivant leurs objectifs et les modes de coopération et de contrôle qui les structurent, une nouvelle grille de lecture devrait permettre d'enrichir la compréhension des dynamiques migratoires.

Cet article souhaite servir de premier jalon pour une relecture de la vaste littérature empirique sur la migration à partir d'analyses socio-économiques ou anthropologiques. Un des prolongements immédiats sera alors de mettre à jour l'évolution des institutions migratoires dans le Tiers monde et d'offrir un élargissement aux modélisations généralement proposées. Parce que la migration nourrit la migration, à travers les effets d'entraînement propres à l'établissement de filières migratoires, les modèles utilisés devront prendre en compte des effets endogènes correspondant à l'inertie migratoire, au-delà des variables structurelles et individuelles associées à la migration. L'identification d'un grand nombre de traits communs, souvent masqués par les formes culturelles locales et des conditions variées du développement économique, permettrait de reconstituer des étapes dans le processus migratoire et de souligner l'importance de l'élan institutionnel interne aussi bien pour l'amplification que pour le ralentissement des échanges migratoires.

Christophe Z. GUILMOTO • Directeur du département des Sciences sociales, French institute of Pondicherry
Frédéric SANDRON • Chargé de recherche, Institut de recherche pour le développement

Une première version de cet article a été présentée au Congrès de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population, 11-17 octobre 1997, Beijing. Les auteurs remercient Basudeb Chaudhuri, Frédéric Gannon, André Quesnel ainsi que deux lecteurs anonymes de la revue pour leurs commentaires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amin S. (ed). *Modern Migrations in Western Africa*. Oxford University Press, Oxford, 1974.
- Bardhan P. (ed.). *The Economic Theory of Agrarian Institutions*. Oxford, Clarendon Press, 1989.
- Ben Porath Y. *The F-Connection: families, friends and firms and the organization of exchange*. In *Population and Development Review*, 1980, 6, 1, pp. 1-30.
- Binswanger H., Rosenzweig M. R. *Behavioural and Material Determinants of Production Relations in Agriculture*. In *Journal of Development Studies*, 1986, 22, 3, pp. 503-529.
- Castles S., Miller M. J. *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*. Macmillan, London, 1993.
- Coriat B. et Weinstein O. *Les nouvelles théories de l'entreprise*. Le Livre de Poche, Paris, 1995.
- De Janvry A., Sadoulet E., et Thorbecke E. « Introduction ». *World Development*, 1993, 21.4, pp. 565-575.
- Ellis F. *Peasant Economics. Farm Households and Agrarian Development*. Cambridge University Press, 1988.
- Fafchamps M. *Solidarity networks in preindustrial societies: Rational peasants with a moral economy*. In *Economic Development and Cultural Change*, 1992, 41, 1, pp. 147-173.
- Ghatak S., Levine P., Price S. W. *Migration Theories and Evidence: An Assessment*. In *Journal of Economic Surveys*, 1996, 10, 2, pp. 159-198.
- Greenwood M. J. *Human Migration: Theory, Models, and Empirical Studies*. In *Journal of Regional Science*, 1985, 25, 4, pp. 521-544.
- Guilmoto C. Z. *Institutions and Migrations. Short- versus long-term moves in rural West Africa*. In *Population Studies*, 1998, 52, 1, pp. 85-103.
- Harris J. R., Todaro M. P. *Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis*. In *American Economic Review*, 1970, 60, pp. 126-142.
- Hoddinott J. *A model of migration and remittances applied to Western Kenya*. In *Oxford Economic Papers*, 1994, 46, pp. 459-476.
- Hugon P. *L'économie de l'Afrique*. La Découverte, Paris, 1993.
- Jayet H. *L'analyse économique des migrations. Une synthèse critique*. In *Revue Économique*, 1996, 47, 2, pp. 193-226.
- Kritz M.M., Lim L.L., Zlotnik H. (eds). *International Migration Systems. A Global Approach*. Clarendon Press, Oxford, 1992.
- Lambert S. *La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte-d'Ivoire*. In *Revue d'Économie du Développement*, 1994, 2, pp. 3-38.
- Lipton M. *The Theory of the Optimising Peasant*. In *Journal of Development Studies*, 1968, 14, 2, pp. 325-351.
- Mahieu F.-R. *Droits et obligations communautaires en Afrique et stratégies individuelles*. In Chasteland J.-C., Véron J. et Barbieri M., *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, INED-CEPED-PUF, Paris, 1993, pp. 222-235.
- Massey D. S. *Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration*. In *Population Index*, 1990, 56, 1, pp. 3-25.
- Massey D. S. et al. *Theories of international migration: a review and appraisal*. In *Population and Development Review*, 1993, 19, 3, pp. 431-466.
- Ménard C. *Markets as institutions vs. institutions as markets? Disentangling some fundamental concepts*. In *Journal of Economic Behavior and Organization*, 1995, 28, pp. 161-182.
- Nabli M. K. et Nugent J. B. *The New Institutional Economics and its Applicability to Development*. In *World Development*, 1989, 17, 9, pp. 1333-1347.
- North D.C. *Institutions and economic performance*. In Mäki U. et al. (ed.) *Rationality, institutions and economic methodology*, Routledge, London, 1993, pp. 1319-1332.
- Pollack R.A. *A transaction cost approach to families and households*. In *Journal of Economic Literature*, 1985, 23, pp. 581-608.
- Roy J., Flood J. *Interregional Migration Modeling via Entropy and Information Theory*. In *Geographical Analysis*, 1992, 24, 1, pp. 16-34.
- Rosenzweig M. R. *Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low-income countries*. In *The Economic Journal*, 1988, 98, pp. 1148-1170.
- Salais R. *L'analyse économique des conventions de travail*. In *Revue Économique*, 1989, 40, 2, pp. 199-240.
- Schultz T. W. *Transforming Traditional Agriculture*. Yale University Press, New Haven, 1964.
- Schultz T. W. *Nobel Lecture: The Economics of Being Poor*. In *Journal of Political Economy*, 1980, 88, 41, pp. 639-651.
- Stark O. *The Migration of Labor*. Basic Blackwell, Cambridge, 1991.
- Stark O. *Altruism and Beyond. An Economic Analyses of Transfers and Exchanges within Families and Groups*. Cambridge University Press, Cambridge, 1995.
- Stiglitz J. E. *The New Development Economics*. In *World Development*, 1986, 14, 2, pp. 257-265.
- Townsend R. *Risk and Assurance in Village India*. In *Econometrica*, 1994, 62, 3, pp.539-591.
- Vimard P. *Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest*. In *Tiers monde*, 1993, 3, 133, pp. 89-115.